

DÉCHETS DE CHANTIERS ISSUS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

5



Verre
 Terre
 Gravats
 Béton
 Briques
 Tuiles...



Plâtre
 Bois et palettes non traités
 Plastiques
 Métaux
 Papiers et cartons
 Déchets verts
 Laine minérale...



Amiante
 Goudron
 Bois traité
 Batterie
 Peinture et solvants
 Aérosols et cartouches
 Terre polluée...

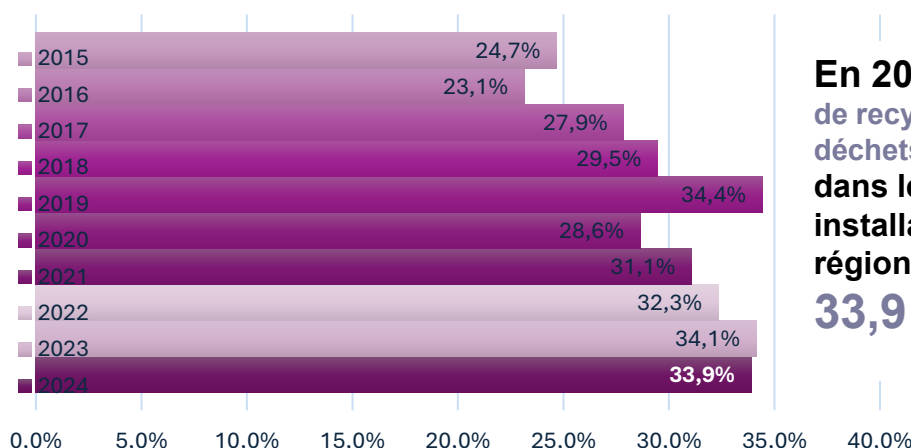
Le secteur économique de la construction (BTP) produit
3/4 de la quantité de déchets produits en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le gisement concerne **17,9 millions de tonnes**
 de déchets issus de chantiers du BTP :

- ▶ 16,7 Mt de déchets inertes (94 %)
- ▶ 0,97 Mt de déchets non dangereux non inertes (5 %)
- ▶ 0,22 Mt de déchets dangereux (1 %)
- ▶ 13,9 Mt issues des travaux publics (78 % du gisement)

Taux régional de valorisation des déchets issus de chantiers du BTP
75,7 % (13,4 millions de tonnes valorisées)

- Supérieur à l'objectif national fixé à 70 % en 2020 par la Directive Cadre Déchets et la LTECV d'août 2015
- Supérieur à l'objectif SRADDET 2025 fixé à 74 %



En 2024, le taux
 de recyclage des
 déchets inertes
 dans les
 installations
 régionales atteint
33,9 %

ZOOM
2024

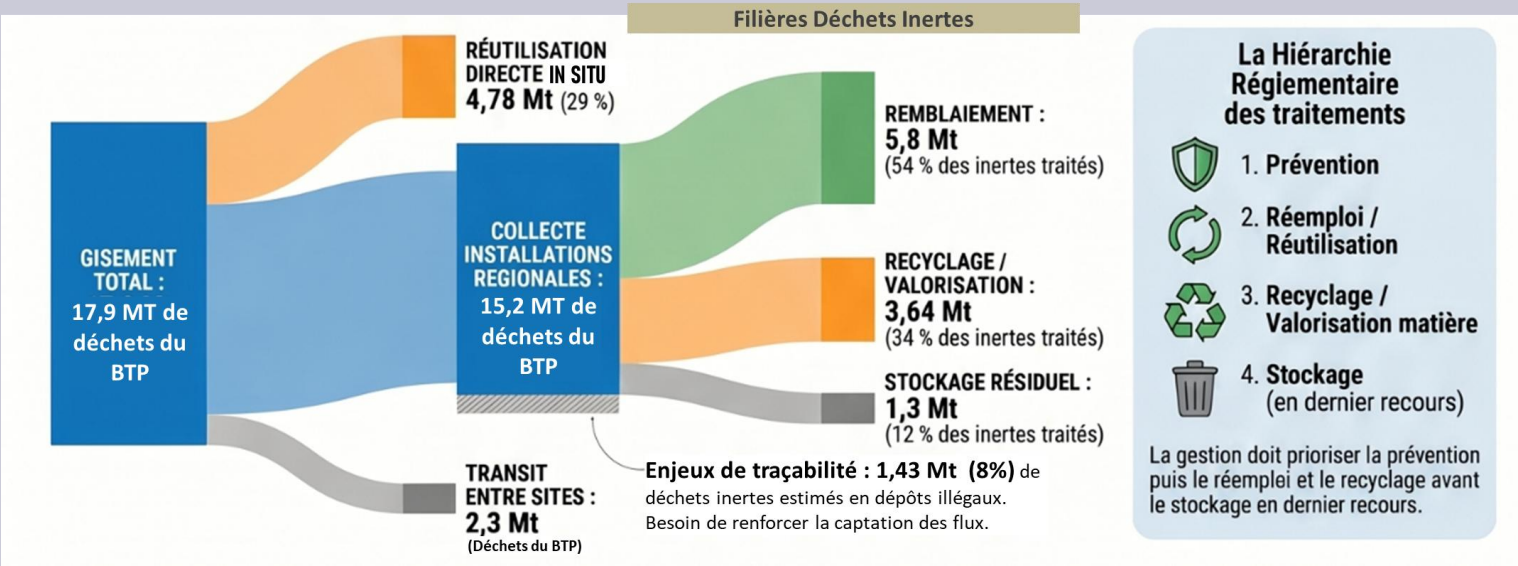
LA PRODUCTION RÉGIONALE DE DÉCHETS ISSUS DE CHANTIERS DU BTP

Un gisement régional majeur : près de **17,9 millions de tonnes de déchets issus du BTP en 2024** avec une très forte prédominance des déchets inertes : 93 % du gisement (16,7 Mt). **Un secteur des travaux publics largement dominant** : 78 % des tonnages (13,9 Mt). Les déchets non dangereux (5 %) et dangereux (1 %) sont en volumes plus limités mais avec des enjeux spécifiques.



Par bassin	Déchets dangereux	DND non inertes	Déchets Inertes	TOTAL
Bassin Alpin	13 221 t	57 293 t	988 079 t	1 058 593 t
Bassin Azuréen	65 888 t	285 515 t	4 924 043 t	5 275 447 t
Bassin Provençal	113 831 t	493 267 t	8 506 966 t	9 114 065 t
Bassin Rhodanien	30 274 t	131 189 t	2 262 509 t	2 423 973 t
TOTAL	223 215 t	967 265 t	16 681 597 t	17 872 077 t

FILIERES DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS DU BTP ET FOCUS DECHETS INERTES

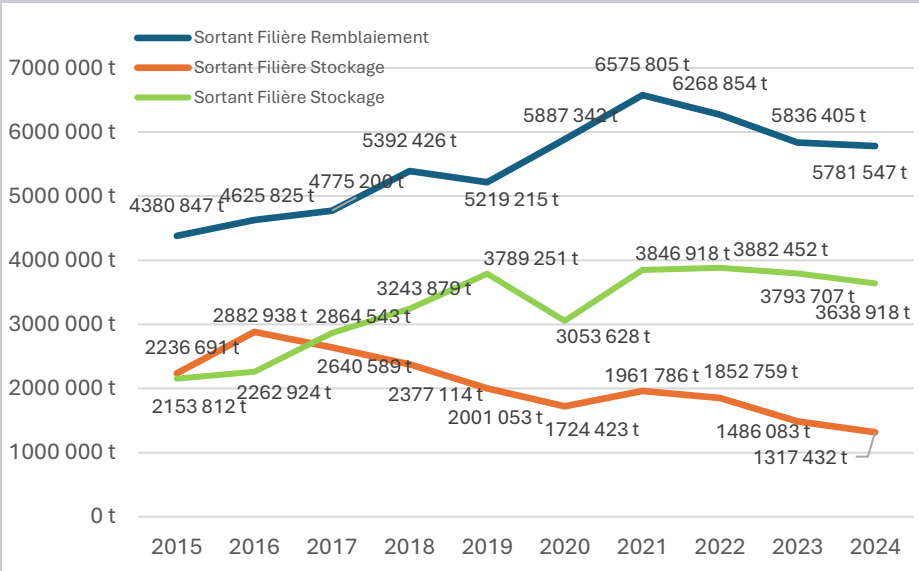


La valorisation des déchets du BTP repose principalement sur :

- la réutilisation et le recyclage des matériaux ;
- le remblaiement en carrières ;
- la valorisation matière des déchets non dangereux.

Les déchets inertes sont majoritairement orientés vers trois filières :

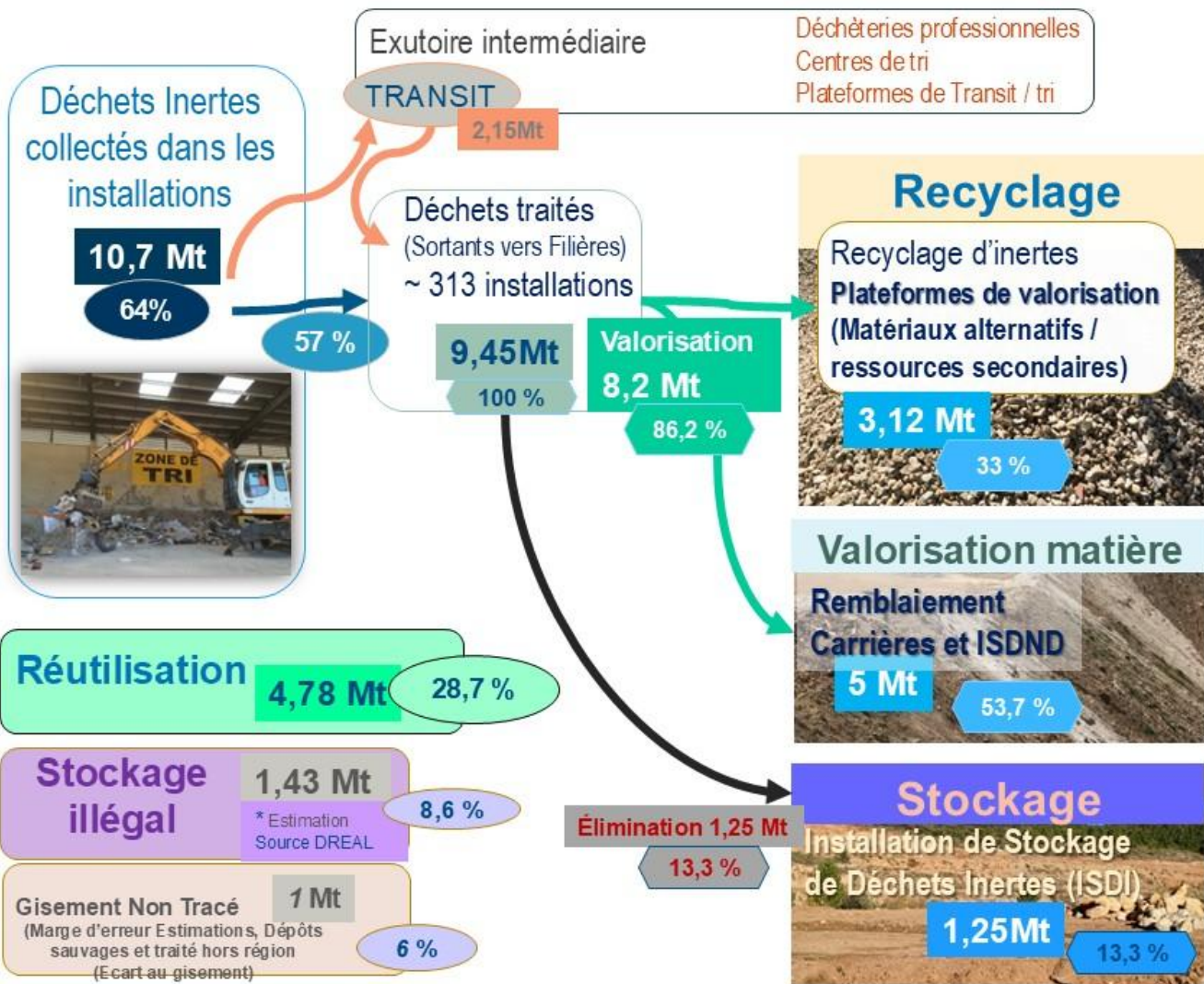
- le remblaiement de carrières
- le recyclage en granulats recyclés
- le stockage des déchets ultimes.



2024

Prévention Réemploi (3 Mt)

DECHETS INERTES* : 16,68 Mt



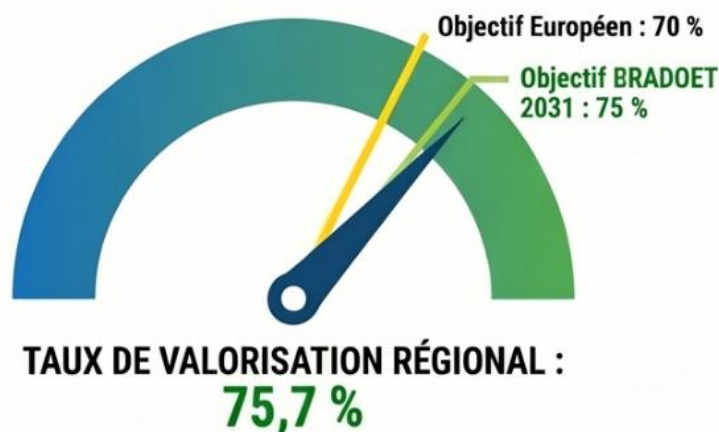
* Périmètre production et traitement des flux de la région / Tonnages traités corrigés des imports exports

LE TAUX DE VALORISATION DES DECHETS DE CHANTIERS DU BTP

Avec 75,7 % de valorisation, la région dépasse :

- l'objectif européen de 70 % fixé pour le secteur du BTP
- l'objectif du SRADDET fixé à 74 %

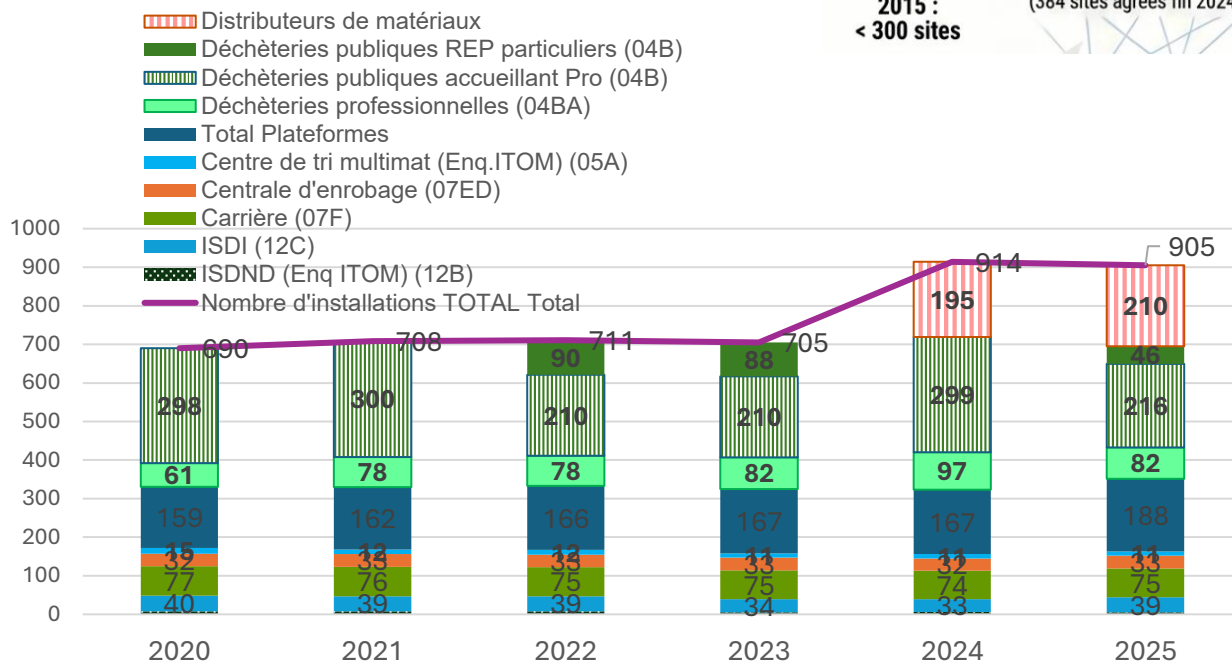
► Taux calculé selon la **Directive européenne**, tenant compte des quantités de déchets non dangereux (inertes et non inertes) valorisés par rapport à la production de déchets



Bien qu'en léger recul par rapport à 2023 (79,3 %), la région dépasse l'objectif européen et l'objectif SRADDET 2031.

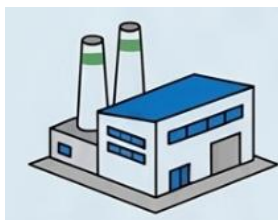
LES INSTALLATIONS (COLLECTE ET TRAITEMENT) DE DÉCHETS ISSUS DU BTP

Le déploiement de la REP PMCB depuis mai 2023 a fortement renforcé le maillage territorial grâce à l'ouverture de nouveaux points de reprise chez les distributeurs et dans les déchèteries professionnelles.



FOCUS SUR LES DECHETS DE PLÂTRE ET DE TERRES FAIBLEMENT POLLUÉES (FRACTION SOLUBLE K3+)

FOCUS Déchets de Plâtre
Collecte 2024 : 17 700 tonnes
Gisement estimé : 50 à 60 kt



Nouvelle Usine régionale de tri et préparation VALOGYPSE (Veolia)
à La Seyne-sur-Mer (83)
Capacité de 23,5 Kt

FOCUS Terres faiblement polluées – FS K3+



Tonnages principalement orientés en carrières (97 %)

Source : **Observatoire Régional des Déchets & de l'Economie Circulaire** - Données 2024 fournies par les collectivités et par les exploitants d'installations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

observatoire-dechets@maregionsud.fr

www.ordeec.org

Date de publication : juin 2026 - Réalisation : Observatoire Régional des Déchets & de l'Economie Circulaire (ORD&EC)

